

ayant été bonnes en règle générale.

D'un autre côté la demande des fruits secs semble plutôt rétrograder que progresser.

Aux prix actuels très raisonnables, comme nous l'avons dit, les qualités secondaires devront être très négligées, car la différence de prix entre ces qualités et les qualités supérieures n'est pas suffisamment grande pour encourager la demande d'un article inférieur. La tendance de la clientèle, depuis quelques années déjà, est de ne vouloir que des fruits secs d'une qualité réellement bonne; cette tendance n'existe pas à la ville seulement, on la remarque à la campagne également. L'article secondaire ne paie pas le marchand d'ailleurs et s'il ne tenait que le meilleur, peut-être ferait-il plus de ventes en fruits secs qu'il n'en a fait ces dernières années.

Les raisins de Valence, malgré leurs prix relativement avantageux, sont moins recherchés.

Les Corinthe sont à prix très raisonnables cette année et il devrait y avoir une bonne vente pour le meilleur fruit.

Les raisins de Californie se vendent dans les 7c. alors que précédemment on les cotait de 9 à 10c. la lb. On rapporte de cet Etat des pluies considérables qui seraient une menace pour la récolte et déjà les prix des Loose Muscatels ont été avancés de 1-2 à 1c. la lb. sur le marché primaire.

La tendance actuelle est à la vente des marchandises mises en petits paquets; ces petits paquets généralement bien présentés, en cartons illustrés sont très populaires; les raisins de Californie épépés ainsi empaquetés se vendent admirablement, bien qu'ils n'aient pas toute la saveur des raisins de Valence qui, comme nous l'avons dit, sont un peu négligés.

La vente des pruneaux de première qualité augmente. A défaut des pruneaux de France dont la récolte a été pendant plusieurs années déficitaire, on s'est rabattu sur les pruneaux de Californie et d'Oregon dont la récolte, comme celle de tous les fruits de Californie, sauf peut-être celle des abricots, a été abondante. Les pruneaux sont peut-être les seuls fruits secs dont la consommation augmente; c'est d'ailleurs un fruit très sain et très recommandable.

Les noix de Grenoble et les amandes de Tarragone quant aux prix font exception à la règle, ils ne sont pas bas comme nous l'avons dit des autres fruits.

Les premières noix de Grenoble sont même à prix élevé. On attend les premiers arrivages ici vers le 1er décembre. On espère recevoir de Bordeaux les premières noix écalées pour le commerce des fêtes.

La publicité, c'est la multiplication des ventes.

LA PERTE D'UN LIVRET DE BANQUE

Bien que la cause ci-dessous ait été plaidée aux Etats-Unis, elle n'en est pas moins intéressante pour les lecteurs Canadiens.

La Cour suprême du Massachusetts vient de rendre son jugement dans une cause, dont l'objet peut se reproduire à un moment quelconque. Le procès naquit au sujet d'un livret de banque perdu, et il est dans l'intérêt des déposants de connaître la décision de la cour.

Voici la cause en question: En 1894, John H. Webber de Cambridge mourut, laissant à son crédit, à la Banque d'Épargne de Cambridge la somme de \$1,744. Mais le livret de banque disparut, et la banque refusa de payer la somme d'argent à l'administrateur des biens de Webber, pour cette raison que ses règlements contenaient la stipulation suivante:

"Personne ne pourra recevoir aucune somme sur le montant principal ou ses intérêts sans produire le livret original, de façon que de tels paiements puissent y être entrés; à moins qu'il ne soit prouvé, à la satisfaction des directeurs ou du trésorier, que ce livret a été perdu ou détruit, auquel cas une décharge légale sera donnée."

L'institution soutint en outre qu'aucune preuve de la perte ou de la destruction du livret n'avait été fournie, aussi l'administrateur dut-il recourir aux tribunaux pour obtenir son argent. On le lui accorda, la Cour Suprême décidant qu'une banque d'épargne n'a pas le pouvoir, si elle, ni ses officiers de décider arbitrairement si le livret de banque d'un déposant, a été détruit ou perdu.

Bien entendu, rien, dans cette décision, ne doit être considéré comme un encouragement pour le déposant à apporter de la négligence dans la conservation de son livret de banque. Cependant, il bon que les dépositeurs sachent que bon que les dépositeurs sachent que leurs droits sont bien définis en cette matière. Une connaissance du jugement ci-dessus peut, à un moment donné, épargner à beaucoup de déposants hommes ou femmes anxiété et retard dans le retrait de fonds déposés.

A LOUER

A louer pour le 1er mai 1905, tout l'étage au-dessus des bureaux du "PRIX COURANT", au numéro 25 de la rue Saint-Gabriel.

VANILLE ESSENCE

En vente à \$1.00 la livre fluide, par Jules Bourbonnière. Téléphone Bell, Est, 1122, Montréal.

L'assemblée générale annuelle des membres de la Cie d'Assurance Mutuelle "La Foncière" a lieu ce jour; nous publierons l'état financier de cette Compagnie dans notre Numéro Spécial d'automne.

LA SITUATION DES BANQUES

Ci-dessous nous donnons le tableau qui résume le rapport des banques au gouvernement à la fin du mois de septembre.

La circulation est en progrès de \$2,500,000 sur celle du mois précédent, toutefois, elle n'est en augmentation que d'une cinquantaine de mille piastres sur le chiffre de septembre 1903. Il était évident, avec le mouvement des récoltes, que la circulation de septembre excéderait celle du mois d'août, mais nous comptons aussi quelque peu qu'elle serait en progrès marqué sur celle du mois correspondant de l'an dernier, par suite des hauts prix payés pour les grains de la récolte de cette année. Cet espoir ne s'est pas réalisé parceque si, d'une part, les grains mettent plus de fonds en mouvement, les produits de l'industrie laitière, d'autre part, étant meilleur marché et en moindre quantité peut-être, ont eu une influence contraire sur la circulation; de plus, nos exportations en quelques autres lignes ont été moins actives cette année que l'an dernier pour la même époque.

Les dépôts du public dans les banques ont augmenté, dans le mois de plus de six millions pour ceux en comptes courants et ont diminué de \$2,280,000 pour ceux portant intérêt; en somme l'ensemble des dépôts canadiens est en augmentation de quatre millions en chiffres ronds. Les dépôts reçus ailleurs qu'en Canada sont, de leur côté, en gain de \$4,675,000 sur le mois d'août.

Si, d'autre part, nous faisons la comparaison entre les chiffres du mois de septembre 1904 et ceux du mois correspondant de 1903 nous avons les augmentations suivantes: dépôts canadiens en comptes courants, \$8,770,000; dépôts canadiens portant intérêt, \$38,420,000 et dépôts étrangers, \$2,055,000.

A l'actif des banques le rapport indique une augmentation sensible dans les ressources disponibles ou immédiatement réalisables, notamment dans les espèces, les billets du gouvernement fédéral et les prêts à demande remboursables ailleurs qu'en Canada.

Nous constatons une diminution d'un peu plus de 6 millions sur les prêts courants; le chiffre des escomptes descend de \$418,240,000 à 412,197,000. Il est à noter qu'en septembre, en effet, nous avons constaté dans nos revenus hebdomadaires une amélioration dans les paiements et il n'est pas douteux qu'il se soit fait moins de billets de remises qu'auparavant. Avec la vente de leurs récoltes les clients des marchands ont pu payer une partie de leurs dettes ce qui a mis ces derniers en meilleure position pour faire face à leurs engagements.